



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 22 septembre 2021

Du rock au baroque : un nouveau sésame pour toutes les musiques

L'AMR, la cave12, Contrechamps, Eklekto, Gli Angeli Genève, L'Orchestre de Chambre de Genève et Post Tenebras Rock unissent leurs forces pour lancer un dispositif d'accès aux concerts complètement novateur. Baptisé « music pass », cet abonnement annuel transversal propose – c'est une première à Genève – l'accès aux concerts de l'ensemble des structures pour un prix forfaitaire, et ce pour toute une saison. Il sera lancé le 27 septembre.

Pour toute question :

Association music pass

Rue Gourgass 1,
CH - 1205 Genève

T +41 78 719 01 38

info@music-pass.ch
www.music-pass.ch

Le principe est simple : pour CHF 99 par saison, les détenteurs et détentrices du music pass peuvent assister à des concerts de toutes les structures parties prenantes. Les concerts auxquels le music pass donne accès sont répertoriés sur le site www.music-pass.ch. L'achat du music pass se fait également directement via le site internet.

L'abonnement donne droit à 1 entrée pour 20 concerts sur la saison, que les détenteurs et détentrices peuvent choisir librement, selon leurs goûts et leurs envies. Ils peuvent ainsi découvrir et apprécier tous les styles de musique par un moyen d'accès simple et unifié. Le music pass est valable pour une saison entière, soit jusqu'au 31 juillet 2022.

Comme l'explique le comité de l'Association music pass, créée pour l'occasion et réunissant les structures susmentionnées, « il nous tenait à cœur de mettre en œuvre un dispositif complètement nouveau, qui encourage la curiosité, la découverte, la transversalité. Le music pass permet de décloisonner les genres musicaux et de stimuler la participation culturelle, y compris pour les personnes à revenus modestes. »

Dans un contexte récent marqué par la crise sanitaire, les structures du music pass veulent aussi faire passer un message fort de relance culturelle et d'ouverture pour tous les publics. « La pandémie a montré à quel point la culture constituait, tous genres confondus, un besoin essentiel et vital. Toute mesure qui permet, de manière transversale, de faciliter l'accès aux concerts nous paraissait, dans ce contexte, bienvenue », commente Anne Fatout, présidente du comité.

Le dispositif actuel est envisagé comme une mesure pilote : seuls 500 music pass seront disponibles pour la saison 21-22. L'association dressera un bilan en fin de saison et, en cas de succès, planchera sur une augmentation du nombre de music pass émis et de structures participantes au dispositif. « Une dynamique collaborative et inclusive nous anime : si nous pouvons étendre cette mesure à plus d'institutions et augmenter le nombre de music pass, rien ne nous rendra plus heureux ! », conclut le comité.